



REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE LEVALLOIS

Caisse des Ecoles

RÉUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Jeudi 10 avril 2025

Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 février 2025

Les points suivants figuraient à l'ordre du jour de cette séance :

- Adoption du budget primitif 2025
- Participation de la Caisse des Ecoles pour les Séjours avec les jeunes des clubs adolescents et préadolescents.
- Adoption du Budget supplémentaire 2024 (correctif)
- Fixation des tarifs des activités périscolaires et extrascolaires.

Approuvé à l'Unanimité

Convention de groupement de commandes entre la Ville et la Caisse des Ecoles de Levallois et l'association Levallois Culture en vue de la Passation de marchés relatifs aux prestations de traiteur

Depuis 2015, la Ville organise des procédures de mise en concurrence pour la passation de marchés de traiteur, en tant que coordonnateur d'un groupement de commandes constitué avec la Caisse des Écoles de Levallois et l'Association Levallois Culture.

Les marchés en cours arriveront à leur terme le 18 août 2025. Compte tenu des économies escomptées, les trois entités ont souhaité poursuivre la mutualisation de leur procédure de passation des prochains marchés en constituant un groupement de commandes, en application des dispositions des articles L.2113-6 à L.2113-8 du Code de la Commande Publique. Une convention définissant ses conditions de fonctionnement a ainsi été établie.

La Ville propose d'être le coordonnateur du groupement.

L'exécution des marchés sera prise en charge par chacune des parties pour la part qui la concerne.

Le groupement sera conclu à compter de la notification de la Convention par la Ville à la Caisse des Écoles et à l'Association Levallois Culture et ce, jusqu'à la date d'expiration des marchés.

La présente délibération a pour objet d'approuver la Convention de groupement de commandes et d'autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

Approuvé à l'Unanimité

Convention de groupement de commandes entre la Ville et la Caisse des Ecoles de Levallois en vue de la passation de marchés relatifs à la fourniture et la maintenance de photocopieurs

Depuis 2013, la Ville organise des procédures de mise en concurrence pour la fourniture et la maintenance de photocopieurs, en tant que coordonnateur d'un groupement de commandes constitué avec la Caisse des Écoles de Levallois.

Les marchés arriveront leur terme au 31 décembre 2025.

Compte tenu des économies escomptées, les deux entités ont souhaité poursuivre la mutualisation de leur procédure de passation des prochains marchés en constituant un groupement de commandes, en application des dispositions des articles L.2113-6 à L.2113-8 du Code de la Commande Publique. Une convention définissant ses conditions de fonctionnement a ainsi été établie.

La Ville propose d'être le coordonnateur du groupement. À ce titre, la Commission d'Appel d'Offres compétente pour l'attribution des marchés sera celle de la Ville. Elle attribuera les marchés et rendra son avis lorsque celui-ci est requis en cas de modifications.

L'exécution des marchés sera prise en charge par chacune des parties pour la part qui la concerne.

Le groupement sera conclu à compter de la notification de la Convention par la Ville à la Caisse des Écoles et ce, jusqu'à la date d'expiration des marchés.

La présente délibération a pour objet d'approuver la Convention de groupement de commandes et d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

Approuvé à l'Unanimité

Collecte de subvention auprès de la région Ile de France « Ça coule de source »

Chaque année en France, près de neuf milliards de litres d'eau minérale sont consommés dans une bouteille en plastique.

La Caisse des Ecoles de Levallois souhaite s'inscrire dans une démarche proactive de réduction des déchets, car recycler c'est bien, mais éviter de créer un déchet, c'est encore mieux !

La Caisse des Ecoles de Levallois souhaite ainsi investir dans l'achat et l'installation de fontaines à eau murales pour proposer aux enfants des établissements Petite Enfance de l'eau filtrée quotidiennement.

La présente délibération a pour objet d'autoriser Madame Le Maire de collecter une subvention d'investissement d'un montant de 9000 € au titre du projet « Ça coule de source » auprès du Conseil Régional.

Approuvé à l'Unanimité

Collecte de subvention auprès de la région Ile de France « Déchets embarqués, c'est pesé »

Ce sont plus de 8 millions de tonnes de nourriture qui sont perdues ou gaspillées tout au long de la chaîne alimentaire. Lutter contre le gaspillage alimentaire constitue encore un enjeu majeur pour lutter de facto à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Sensibiliser les enfants au gâchis alimentaire en mettant à la disposition des élèves des tables de tri en matière recyclée avec une pesée intégrée permet une prise de conscience généralisée.

La Caisse des Ecoles de Levallois souhaite s'inscrire dans une démarche proactive de réduction des déchets, car recycler c'est bien, mais éviter de créer un déchet, c'est encore mieux !

La présente délibération a pour objet d'autoriser Madame Le Maire de collecter une subvention d'investissement d'un montant de 10 000 € au titre du projet « Déchets embarqués, c'est pesé » auprès du Conseil Régional.

Approuvé à l'Unanimité

Demande de subvention auprès de la région Ile de France « Apprentissage vert en immersion »

La Caisse des écoles de Levallois soutient le développement des activités des centres de loisirs, des crèches multi-accueils, des jardins de découvertes et des jardins d'enfants tout au long de l'année.

Plus de 300 personnes veillent quotidiennement au bon déroulement de ces accueils. Pour promouvoir la formation professionnelle et répondre aux défis environnementaux actuels, la Caisse des écoles envisage d'acquérir des kits de réalité virtuelle et des logiciels adaptés à ce public.

Elle souhaite proposer des formations interactives et immersives permettant aux agents de pratiquer et de se perfectionner dans des environnements simulés sans risque autour de la propreté, de la prévention et de la gestion des déchets.

La réalité virtuelle intervient pour sensibiliser les équipes au développement durable. Le plan d'action s'articule autour de trois axes :

1. Développer une éducation aux techniques écologiques grâce au numérique.
2. Mutualiser des ressources et des pratiques pédagogiques grâce au numérique pour toucher un maximum d'agents.
3. Augmenter l'engagement des agents en offrant des formations immersives et interactives.

La présente délibération a pour objet d'autoriser Madame Le Maire à solliciter une subvention d'investissement d'un montant de 10 000 € au titre du projet « Apprentissage vert en immersion Numérique » auprès du Conseil Régional.

Approuvé à l'Unanimité

Demande de subvention auprès de la région Ile de France « Vers une cantine zéro plastique »

La Caisse des écoles souhaite s'engager en adoptant des plateaux en inox pour les crèches multi-accueils, les jardins de découvertes et les jardins d'enfants. Cette initiative permet non seulement d'offrir une alimentation de meilleure qualité aux jeunes enfants, mais également de les protéger des perturbateurs endocriniens, contribuant ainsi à leur bien-être et à leur santé.

Ce projet vise également à réduire les déchets plastiques et notre empreinte carbone, ce qui est indispensable à la protection de notre écosystème et de notre biodiversité.

En utilisant des plateaux en inox, les enfants apprennent dès le plus jeune âge l'importance de la durabilité et de la protection de l'environnement. En intégrant des pratiques durables dans les établissements éducatifs, on sensibilise les enfants à l'importance de protéger l'environnement.

Cela favorise l'adoption de comportements écoresponsables dès le plus jeune âge, créant ainsi une génération consciente et engagée. À la suite d'une phase d'expérimentation, la Caisse des Ecoles projette de généraliser un dispositif visant à équiper plus de 950 enfants avec des plateaux et gobelets en inox.

Léger et durable, le kit en inox est parfaitement adapté à l'usage intensif des établissements éducatifs.

La présente délibération a pour objet d'autoriser Madame Le Maire à solliciter une subvention d'investissement d'un montant de 8 000 € au titre du projet « Vers une cantine zéro plastique » auprès du Conseil Régional.

Approuvé à l'Unanimité

Demande de subvention auprès de la région Ile de France « Vélo en fête »

D'après une enquête nationale réalisée en 2023 par le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, environ 43 % des personnes ne savent pas faire de vélo.

À Levallois, plus de 5 200 enfants sont accueillis au sein des établissements scolaires, dont 2 000 enfants dans les centres de loisirs chaque jour. La ville de Levallois prône la pratique du vélo au sein de ses établissements scolaires élémentaires, et la Caisse des écoles souhaite poursuivre cet effort au sein des centres de loisirs de la ville.

Pour encourager la pratique du vélo, la Caisse des écoles souhaite proposer aux enfants, y compris ceux en situation de handicap, l'apprentissage du vélo et la sensibilisation aux mobilités douces dès le plus jeune âge.

Le projet " Vélo en Fête " vise à intégrer le vélo dans la vie quotidienne des enfants de manière ludique et éducative, tout en les sensibilisant aux avantages des mobilités douces pour l'environnement et la santé.

La présente délibération a pour objet d'autoriser Madame Le Maire à solliciter une subvention d'investissement d'un montant de 10 000 € au titre du projet « Vélo en fête » auprès du Conseil Régional.

Approuvé à l'Unanimité

Demande de subvention auprès de la région Ile de France « Voiture électrique »

Les voitures vétustes et thermiques jouent un rôle significatif dans le réchauffement climatique. Ces véhicules, souvent âgés et moins efficaces énergétiquement, émettent une quantité importante de gaz à effet de serre, principalement du dioxyde de carbone (CO2). Ces émissions contribuent à l'augmentation des températures mondiales, entraînant des conséquences néfastes sur l'environnement et la santé humaine.

La Caisse des écoles souhaite répondre à cette urgence en investissant dans l'achat d'un véhicule moins polluant.

Ce projet participe également à améliorer la qualité de l'air, réduisant ainsi les risques pour la santé liés à la pollution atmosphérique.

Ce projet représente une étape cruciale vers une éducation plus durable et responsable.

En investissant dans un véhicule plus écologique, la Caisse des écoles montre son engagement envers un avenir plus vert et sain pour tous.

La présente délibération a pour objet d'autoriser Madame Le Maire à solliciter une subvention d'investissement d'un montant de 10 000 € au titre du projet « Voiture électrique » auprès du Conseil Régional.

Approuvé à l'Unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Madame BOURDET-MATHIS, lève la séance à 19 heures 00